

eip-agri  
AGRICULTURE & INNOVATION

Groupes opérationnels du PEI-AGRI,  
Transformer votre idée en innovation

funded by



European  
Commission

# Table des matières :



Groupes opérationnels :

Pièces maîtresses du PEI-AGRI .....	3
Par où commencer ? .....	4
Trouver l'inspiration .....	7
Travailler ensemble .....	8
Aidez-nous à vous aider .....	12
Les autorités de gestion .....	13
Infographie .....	14

Publication a été créée par le EIP-AGRI Service Point.  
Brochure: Groupes Opérationnels PEI-AGRI, février 2014  
Images: EIP-AGRI Service Point, Shutterstock  
Plus d'informations: [www.eip-agri.eu](http://www.eip-agri.eu)  
Remerciements à la Région Aquitaine et  
au Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et  
de la Forêt pour la traduction



Veuillez noter que cette fiche d'information est un produit de communication qui vise à fournir des informations générales sur les possibilités pour les Groupes Opérationnels dans le cadre du règlement de développement rural. Cette brochure ne peut être considérée en aucun cas comme un avis juridique ou une contrainte de la part de la Commission. Veuillez vous référer au texte du règlement (UE) n ° 1305/2013 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 Décembre 2013 sur le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour toute question spécifique liée à des Groupes Opérationnels.



## Groupes Opérationnels : pièces maîtresses du PEI-AGRI



### Groupes Opérationnels : des projets axés sur les résultats

Lorsque nous parlons de groupe opérationnel (GO), nous parlons d'un groupe de personnes qui se rassemblent pour travailler à des solutions pratiques et concrètes en réponse à un problème ou une opportunité d'innovation et dont le projet est financé par la Politique européenne de développement rural. Un GO comprend plusieurs partenaires ayant un intérêt commun pour un projet d'innovation pratique spécifique ; les personnes impliquées devraient être issues des milieux de la pratique et de la recherche, selon une combinaison diversifiée. Par exemple : des agriculteurs, un scientifique, une entreprise de l'agroalimentaire et d'autres encore !

Chaque groupe devrait être constitué des partenaires nécessaires à l'atteinte des objectifs spécifiques du projet, cela signifie que le type d'acteurs impliqués peut varier d'un GO à l'autre selon le thème et l'objectif de chaque projet.

Les partenaires d'un GO doivent être désireux de coopérer avec d'autres et partager les résultats obtenus au sein du réseau PEI-AGRI. De sorte que d'autres groupes puissent bénéficier de leur travail au sein du réseau PEI-AGRI.

Les GO sont des groupes orientés vers l'action et les résultats, au sein desquels tous les acteurs impliqués ont besoin de travailler en commun. Tous les partenaires au sein du groupe opérationnel devraient avoir un rôle actif dans la réalisation du projet et les tâches et les responsabilités doivent être clairement définies. L'instauration de ces procédures internes permettra au GO de fonctionner harmonieusement. Enfin, les tâches et les processus de décision devraient être clairs pour tous les partenaires afin d'éviter les situations de conflit d'intérêts.





## Par où commencer ?

### Les services de soutien à l'innovation

Parfois, il ne suffit pas d'apporter un financement à des groupes coopérant sur des projets d'innovation. Les services de soutien à l'innovation et le courtage jouent alors un rôle crucial pour l'émergence de projets dignes d'intérêt. Ils peuvent jouer un rôle moteur dans le développement d'initiatives visant à rapprocher des acteurs autour d'un intérêt, d'une idée, de la recherche d'une solution innovante à un problème commun. Ces activités peuvent être soutenues par les Programmes de Développement Rural.

Le courtage peut être la clé du démarrage d'un projet innovant. Par-delà la mise en place de projets, les services de soutien à l'innovation peuvent, en s'appuyant sur des réseaux ou des groupes thématiques, faciliter la mise en relation d'acteurs autour de défis spécifiques à un secteur. D'autres invitent des spécialistes ou des parties intéressées à travailler sur des sujets potentiellement innovants.

Les GO émergent de l'initiative d'un des acteurs intéressés.

On peut décrire ainsi les phases du processus :

- Partir d'un problème ou d'une opportunité spécifique. Une personne ou un groupe de personnes, confrontés à un problème concret à résoudre ou ayant une idée innovante qu'ils souhaitent concrétiser, peuvent constituer un GO. Avant d'enclencher le processus, le groupe doit s'assurer que le problème à résoudre ou l'innovation sur laquelle travailler sont clairement identifiés.
- Développer l'idée. Le groupe doit réfléchir à comment passer de l'idée à une innovation et identifier quels seront leurs besoins tout au long du processus.
- Trouver des partenaires et former un partenariat. Peut-être sera-t-il nécessaire d'associer d'autres partenaires au projet, qui apportent des informations, des expériences et des connaissances spécifiques. Un agriculteur peut avoir besoin d'un scientifique en particulier pour l'aider à collecter les données relatives à son idée.

- Préparer la feuille de route. Le groupe a besoin d'établir un plan pour le projet, doté d'objectifs clairs, des moyens disponibles, du calendrier de réalisation des actions, du budget et de la répartition des responsabilités entre les partenaires.
- Identifier les besoins de financement. Le groupe devra étudier les possibilités de financements et collecter les informations nécessaires à une solide compréhension des conditions et critères à remplir pour préparer la demande de financement.
- Préparer la proposition de projet et la demande de financement.
- Une fois le projet en cours ou terminé, le GO doit partager et diffuser tous les résultats obtenus pour stimuler l'innovation au sein du réseau PEI-AGRI.

Il peut être difficile de trouver les partenaires qui disposent des compétences nécessaires (pratiques ou scientifiques) et parvenir à un projet de GO prêt à démarrer. Dans certains pays ou régions, les services de soutien à l'innovation peuvent aider au processus en tant qu'intermédiaire, repérant les idées innovantes et mettant les partenaires en relation. Ils peuvent aussi aider en identifiant les sources de financement et en préparant la proposition de projet. (Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche technique sur les services de soutien à l'innovation).





## Les GO : les opportunités de financements

La Politique de développement rural apporte des aides spécifiques à l'émergence et au financement des groupes opérationnels pour la période 2014-2020. Elles sont proposées via les Programmes de Développement Rural (PDR) mis en œuvre par les États membres ou les régions. Ces PDR peuvent offrir des soutiens financiers aux GO qui souhaitent développer, tester ou mettre en œuvre des approches innovantes :

- Peuvent être soutenus : l'élaboration du projet et de son plan d'actions, les services de soutien à l'innovation qui aident à trouver les partenaires du GO et à conceptualiser les projets d'innovation. Peuvent aussi être soutenus les frais de fonctionnement du GO, les coûts directs des projets spécifiques, les activités de promotion et la coopération entre les acteurs de différentes régions.
- Desurcroît, un GO peut aussi bénéficier d'un soutien financier lié plus spécifiquement à ses activités. Il existe des possibilités de soutien s'il travaille à des actions de transfert de connaissances, des actions d'informations ou des services de conseil, il en existe aussi pour les investissements physiques, le développement d'une exploitation ou d'une entreprise, les technologies forestières, de mobilisation, de transformation ou de commercialisation des produits forestiers, ou dans de nombreux autres domaines.

Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Autorité de gestion du Programme de développement rural de votre région pour connaître les spécificités ou restrictions régionales ou nationales relatives aux groupes opérationnels (voir en fin de brochure).



## Les champs d'action des GO

Les types de projets et de champs d'action pour un GO sont très larges, cependant, le projet doit contribuer à l'objectif du PEI-AGRI qui est de promouvoir l'innovation au profit d'une agriculture plus efficace dans l'utilisation des ressources, productive, à faible émission, sans effet sur le climat, résiliente au changement climatique, et qui se développe en harmonie avec les ressources naturelles essentielles dont dépendent l'agriculture et la sylviculture. Le projet peut viser le développement de nouveaux produits, pratiques, procédés ou technologies agricoles, agro-alimentaires ou forestières en vue d'expérimenter et adapter les technologies et procédés à un contexte géographique et environnemental ; depuis les projets pilotes en passant par les processus de travail en commun, les filières courtes, les initiatives allant dans le sens de l'adaptation ou l'atténuation du changement climatique, les projets environnementaux collectifs...

L'Union Européenne ne définit pas les conditions de taille, de composition ou d'actions des GO. Cependant, certaines Autorités de gestion du Programme de développement rural peuvent préciser certaines conditions conformément à leurs priorités pour le Développement Rural. Les États membres et/ou Régions sont libres de cibler le soutien au bénéfice de certains types de GO ou sujets, il est donc toujours préférable de contacter votre Autorité de gestion pour connaître les projets qu'elle entend soutenir.

A noter : seuls les nouveaux projets peuvent être soutenus. Il n'y a pas de soutien aux projets en cours.



## Comment peut agir le réseau PEI-AGRI ?

Un réseau PEI-AGRI européen a été créé pour soutenir les activités du PEI au moyen d'activités de communication, de création de partenariat, de diffusion et d'échanges de connaissances, de collecte des besoins issus de la pratique pour de futurs projets et de leur programmation. Les actions du réseau sont animées par le EIP-AGRI Service Point qui collecte les informations issues de la recherche et des projets d'innovation et les diffusent via le site web du [PEI-AGRI](#).

Les personnes souhaitant identifier des financements pour leur GO, chercheurs ou partenaires, peuvent utiliser la base de données en ligne. Le EIP-AGRI Service Point organise des séminaires et ateliers tout au long de l'année afin d'échanger l'information sur les sujets innovants.



## Le site du PEI-AGRI : rechercher l'innovation n'importe où

De nombreuses personnes ont des idées innovantes et intéressantes, mais il est souvent assez difficile de trouver les bons partenaires pour constituer un projet. Le EIP-AGRI Service Point peut vous aider à y parvenir au moyen d'une plateforme de connexion avec d'autres acteurs via le site du PEI-AGRI.

Le site du PEI-AGRI (en anglais) ouvert depuis mai 2014, est une nouvelle plate-forme d'innovation interactive rassemblant les acteurs et leurs idées sur Internet. Il permet aux GO de satisfaire entre autres, les exigences de diffusion et de partage, en utilisant des formulaires en ligne. Ces derniers peuvent être renseignés par quiconque est désireux d'échanger et de partager ses informations avec d'autres. Vous pouvez transmettre des informations sur les GO, les projets de recherche, les initiatives et actions innovantes, les besoins de recherche pour la pratique, et les sources d'information en ligne.

A tout moment, vous pouvez :



- chercher des partenaires ;
- obtenir des informations sur des idées et des projets développés dans différents États membres et régions ;
- obtenir des informations sur des études de cas et des innovations déjà expérimentées ou en cours ;
- explorer les opportunités de financement ;
- partager les besoins de recherche issus de la pratique ;
- trouver de l'inspiration ;
- satisfaire à vos obligations de diffusion.



## Trouver l'inspiration :

### Le Réseau PEI-AGRI :

Si vous avez besoin d'inspiration pour constituer un GO, nombreux sont les endroits où trouver de l'information. Les résultats de plusieurs ateliers et séminaires sont publiés sur le site du PEI-AGRI. Chaque mois le EIP-AGRI Service Point édite un bulletin riche d'informations et d'études de cas intéressantes. Il est possible de s'y abonner sur le site du PEI-AGRI et être tenu informé de toutes les activités.

Le PEI-AGRI organise également des "Focus Groups" où se partagent des connaissances sur des questions pratiques et concrètes. Chaque groupe explore les solutions pratiques innovantes à des problèmes ou opportunités de terrain, et s'inspire d'expériences acquises à partir de projets utiles qui y sont liés. Les "Focus Groups" formulent des recommandations pour des projets pratiques qui peuvent être appropriées par des GO. Jusqu'à présent, le PEI-AGRI a organisé des "Focus Groups" sur les sujets suivants : agriculture biologique, cultures protéagineuses, élevage, ressources génétiques, teneur en matières organiques des sols dans les régions méditerranéennes. Prochainement le PEI-AGRI lancera des "Focus Groups" sur l'agriculture à haute valeur naturelle, l'agriculture de précision, la rentabilité des prairies permanentes et efficacité des engrais en horticulture de plein champ...

### GO et projets de recherche

Les GO qui reçoivent un financement au titre du Programme de développement rural ne sont pas supposés mener des projets de recherche pure ; ils doivent être clairement orientés vers la pratique. Les GO peuvent cependant bénéficier de la recherche, puisque celle-ci peut apporter les connaissances utiles au développement de solutions pratiques spécifiques.

Il existe des projets multi-acteurs spécifiques soutenus par Horizon 2020 où les agriculteurs, organismes, entreprises, conseillers et utilisateurs finaux travaillent ensemble, et la production de résultats est clairement axée sur une utilisation simple par les agriculteurs. Horizon 2020 soutient également des réseaux thématiques qui peuvent fournir des informations pertinentes pour les GO dans des secteurs spécifiques (pour plus d'informations, référez-vous au document sur le programme Horizon 2020). La politique de développement rural et le programme de recherche Horizon 2020 se complètent. Ainsi les Programmes de Développement Rural concernent habituellement une région spécifique quand la politique de recherche va au-delà de cette échelle et implique au moins trois États membres.





## Travailler ensemble :

► Travailler ensemble : l'exemple du projet « agrathaer & Zalf, EVI » ( Erdbeer Verticillium Impfung - Vaccin contre le Verticillium de la fraise) :

Les producteurs de fraises de l'État fédéral de Brandebourg étaient confrontés à de sérieuses difficultés à cause de la maladie *Verticillium dahliae* qui infecte les sols et cause de sérieux dommages aux jeunes plants. Cette maladie, qui peut survivre dans le sol plus de 15 ans, a un énorme impact sur les récoltes et de ce fait sur les résultats économiques des agriculteurs. Aucune solution concrète n'existait : les agriculteurs devaient se résigner à des pertes de production et intégrer le risque d'une perte totale de la production de fraise sur certaines parcelles.

Au cours des journées portes ouvertes du Centre Leibniz pour la Recherche sur les Paysages Agricoles (ZALF), la question d'une solution rapide à ce problème urgent a été soulevée. Le Dr. Peter Lentzch, un scientifique du ZALF, a bien lancé une étude mais a dû admettre qu'il n'existait aucune solution rapide disponible. C'est à ce moment qu'un courtier en innovation, Agrathaer, a rapidement posé les bases d'une collaboration entre l'institut de recherche ZALF, trois exploitants et une PME spécialisée dans l'élaboration de composés chimiques. Ensemble, ils ont développé une proposition de projet. Le courtier en innovation a identifié des financements potentiels et le projet fut finalement subventionné à hauteur de 200 000€ par la Landwirtschaftliche Rentenbank en 2011 pour une période de 2 ans.

Pour que chaque partenaire reste impliqué, Agrathaer a utilisé un ensemble de mesures de communication : ateliers conjoints entre agriculteurs et chercheurs, entretiens individuels avec des producteurs de fraises, études de terrain conjointes avec l'ensemble des partenaires, journées d'information gratuites, présentations durant la réunion générale des organisations horticoles du Brandebourg, ainsi que des communiqués de presse dans les journaux locaux et dans les revues horticoles régionales pour faire connaître le projet dans la communauté agricole.

Grâce à ces actions, c'est un flux continu de retour d'information qui s'est établi avec les producteurs et leurs organisations sur les progrès enregistrés, les problèmes en cours, les essais de terrain, et bien sûr les résultats de ces tests.

Le projet a été un succès et a révélé les deux côtés de cette innovation. D'une part, un agent de contrôle biologique (BCA) a été créé pour immuniser les plants. D'autre part, une méthode pratique de traitement a été définie : les racines des plants de fraisiers doivent être immergées dans une suspension aqueuse avant qu'ils soient plantés dans les champs.

Anita Beblek, de Agrathaer, explique : « Le *Verticillium* était largement connu par les agriculteurs et leurs organisations mais aucune approche méthodique n'avait été développée pour résoudre ce problème. Il serait très utile de disposer d'une base de données regroupant l'ensemble des informations sur les recherches en cours ainsi qu'un moyen efficace d'échanger et de comparer les informations. »







### ► L'exemple du projet FloracQ - Fromage de terroir

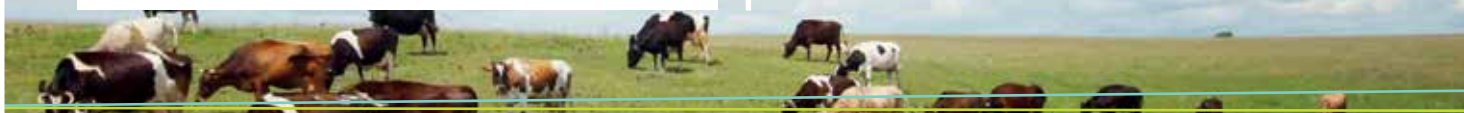
Les régions françaises d'Auvergne, de Rhône-Alpes et de Languedoc-Roussillon ne sont pas seulement connues pour leurs grands vins mais également pour leurs fromages au lait cru. La production de ces fromages est très importante pour le développement régional : le bétail entretient les prairies permanentes et préserve l'environnement naturel et les fromages représentent une part importante des revenus des agriculteurs. Ces fromages ont besoin des micro-organismes présents dans le lait pour développer leurs goûts si spécifiques, mais souvent, les producteurs doivent les éliminer pour des raisons de sécurité sanitaire des aliments et la qualité de ces fromages s'en ressent.

Tous les acteurs régionaux impliqués dans la production de fromage au lait cru, des coopératives aux instituts de recherche, sont déjà rassemblés au sein d'un réseau national appelé Fromages du Terroir. Le réseau a été mis en place pour créer un programme commun d'actions de recherche et d'innovation en rapport avec les problématiques de la production fromagère. Lors de l'une des réunions de ce réseau, les agriculteurs ont fait part de leur inquiétude quant à la qualité de la production. Françoise Monsallier de la Chambre d'Agriculture du Cantal, a lancé une enquête pour trouver une réponse à cette question. Même si la flore microbienne reste un sujet d'intérêt pour l'ensemble des acteurs, les recherches scientifiques sur le sujet étaient encore trop peu développées pour apporter une solution spécifique.

« Pour trouver une solution, nous avons mis en place ce que l'on pourrait appeler un « groupe opérationnel » associant la pratique et la recherche avec 42 producteurs, 10 coopératives, 5 organisations de producteurs, 3 centres d'éducation et de formation, 3 instituts de recherche et 2 chambres d'agriculture. » explique Françoise Monsallier de la Chambre d'Agriculture du Cantal.

Le groupe a mis en évidence les facteurs qui ont une influence sur la présence de la flore microbienne et comment ne préserver que la seule « bonne » flore microbienne. Le fait que la Chambre d'Agriculture du Cantal soit le courtier en innovation et le service de soutien à l'innovation a été sans conteste un réel avantage puisqu'elle disposait d'un haut niveau d'expertise tant dans la recherche et développement que dans les pratiques agricoles. De plus, grâce aux bonnes relations développées dans le cadre du réseau Fromages du Terroir, elle a su encourager la participation des producteurs, des coopératives et des instituts de recherche.

Des financements étaient disponibles via le fonds du CASDAR, un fonds français dédié au soutien à l'innovation agricole. Le groupe a découvert que les conditions des bâtiments agricoles affectaient la flore microbienne et la flore présente dans le lait évoluait entre la traite et la mise dans le tank à lait. Le projet a développé une méthode de conseil pour diffuser les bonnes pratiques innovantes auprès des producteurs. Pour partager les résultats et l'innovation, ils ont créé des séances de formation sur les meilleures méthodes à destination des producteurs. Des séminaires ont également été organisés impliquant tant les producteurs que les chercheurs pour expliquer le projet. Le groupe a créé une boîte à outils pour diagnostiquer les différentes formes de flores microbiennes. Cela a conduit des acteurs ayant les mêmes intérêts dans d'autres régions telles que les Alpes ou le Jura à appliquer les résultats de ces recherches à leurs propres productions de fromages au lait cru. Preuve s'il en est de l'intérêt majeur qu'il y a à diffuser les résultats, les savoirs et les innovations dans le secteur agricole européen.





### ► L'exemple du projet Burren LIFE

Le projet BurrenLife (BLP) est un projet irlandais d'agriculture de préservation. Il est mis en place dans un paysage unique en Europe : les Burren. Une large partie des Burren a été classée en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par la directive « habitats » de l'UE. Ce paysage a été façonné par la nature, mais aussi par des générations et des générations d'agriculteurs. Cependant, les Burren sont en danger à cause de l'abandon des méthodes de culture traditionnelles qui a un impact néfaste sur la gestion des Burren. L'objectif global est donc de développer un nouveau modèle durable d'agriculture dans les Burren pour préserver les habitats de cette région classée par la directive « habitats ». Cet objectif nécessite de la recherche et développement pour un nouveau système intégré de gestion agricole dans les Burren. Le Dr. Brendan Dunford a utilisé les résultats de sa thèse de doctorat - L'Impact des pratiques agricoles sur l'héritage naturel des Burren - pour demander un financement après du programme européen Life Nature. Il a personnellement contacté le Service National des parcs nationaux et de la vie sauvage, qui est devenu le leader du projet, avec l'Association des Agriculteurs Irlandais des Burren et l'autorité de recherche Teagasc. Le Dr. Dunford a complété la demande et géré le projet de 2005 à 2010.

Le Projet BurrenLIFE a travaillé en étroite collaboration avec les agriculteurs, compilant leurs connaissances et leurs compétences. Le projet a représenté un partenariat étroit entre l'Association des Agriculteurs Irlandais (IFA), Teagasc et le service des parcs nationaux et de la vie sauvage (Ministère de l'environnement) avec le soutien financier de la Commission Européenne via le fond LIFE Nature. Le projet BurrenLIFE a été accompagné par des recherches scientifiques intenses sur son impact. Les améliorations environnementales ont été identifiées et quantifiées par des indicateurs de la biodiversité, etc... La qualité fourragère de plusieurs types de

végétation des Burren a été examinée et les données ont été utilisées pour imaginer l'aliment concentré choisi pour le projet. Le fourrage qui a été utilisé par 17 des exploitations du projet qui en ont été très satisfaites, représente 25% des coûts subventionnés. Toutes les exploitations ont été visitées régulièrement pour les conseiller, vérifier la conformité, réaliser des évaluations et partager les informations.

Ce partage d'information a assuré une communication à double sens des connaissances et un affinement des programmes de travail. La diffusion auprès du public a été importante. Un grand nombre d'interactions entre les membres du projet et d'autres personnes ou organisations intéressées en Irlande mais aussi ailleurs dans le monde a permis d'assurer une diffusion élargie des informations sur ce projet. Une stratégie médiatique efficace a été conçue au travers de la publication de nombreux articles d'intérêt général. Localement, le Programme d'Education pour l'Héritage particulièrement réussi a permis l'implication d'écoles locales et a transmis le message dans l'ensemble de la communauté.

« Nous avons toujours considéré les agriculteurs comme une ressource importante plutôt que comme une menace. Dès lors nous les avons écoutés attentivement, nous avons adopté une approche pratique pour la résolution des problèmes, avec un minimum de travail administratif et un système de paiement équitable ». Dr. Brendan Dunford, directeur de BurrenLIFE.



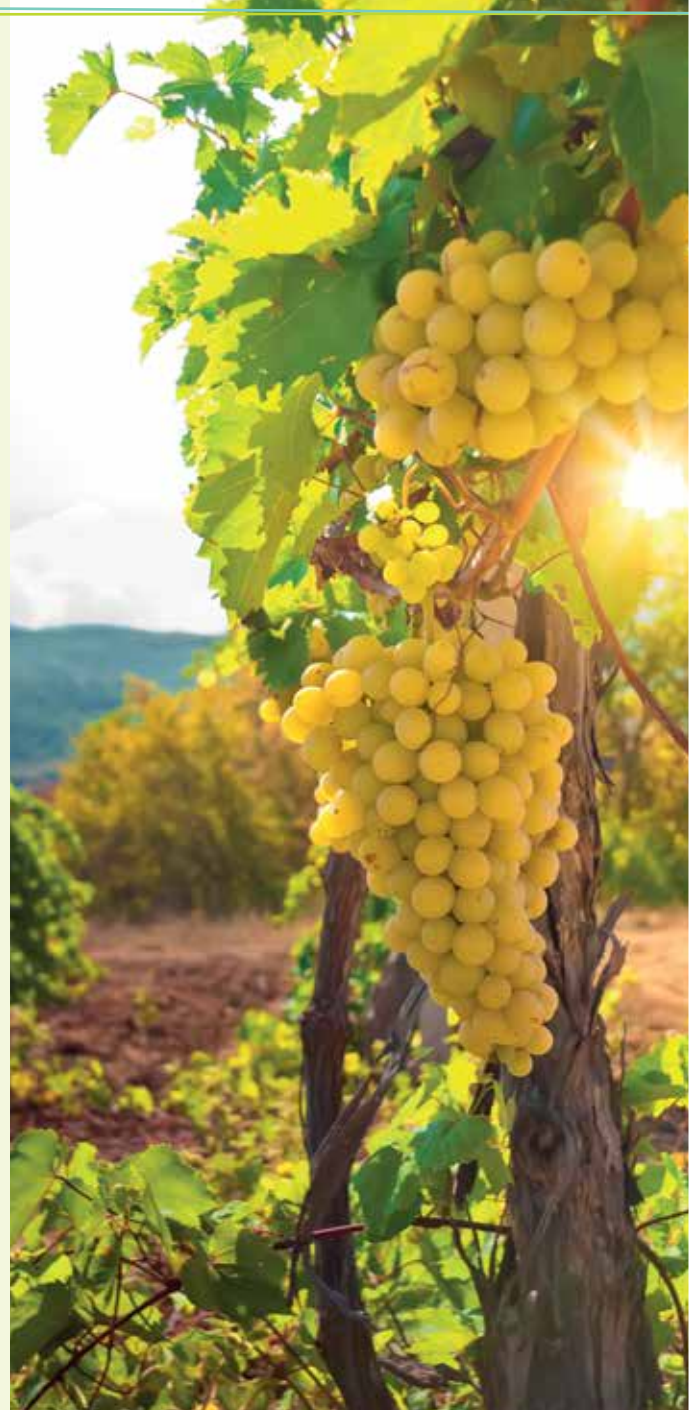


► **Travailler ensemble: analyse et étude sur la réduction des pertes de fruits, utilité des nouvelles technologies au Portugal :**

A Montejuento, une région de l'Ouest du Portugal connue pour sa production fruitière, les agriculteurs étaient confrontés à de fortes proportions de fruits endommagés qui pouvaient s'élever à 25% de la production totale. Malheureusement, ils n'ont pas été capables d'identifier le point critique au cours du processus de manipulation où différents fruits se retrouvent endommagés : récolte, transport, calibrage, stockage, emballage.

Un réseau local de 32 producteurs de fruits, Frutus - Central Fruit Montejuento - (production annuelle de près de 18 000 tonnes de fruits) a fait appel au Centre pour un Développement Rapide et Durable de la Production de l'Institut Polytechnique de Leiria (IPL-CDRsp) et au Centre Technique Opérationnel National pour l'Horticulture (COTHN) pour trouver une solution à ce problème. Ils ont constitué un groupe pour travailler ensemble à identifier et réduire les dommages causés par des mauvaises manipulations des fruits lors des opérations de récolte et de transport des fruits après la récolte. A partir de la conception et réalisation d'un fruit électronique (produit électronique), il a été possible de mesurer les dégâts dus aux chocs et aux compressions. Il a été possible de découvrir quel était le point critique au cours du processus de manipulation des fruits, d'adapter les machines et de limiter les dégâts sur les fruits. Moins abîmés, les fruits étaient de meilleure qualité et de plus grande valeur sur le marché.

Pour Mario do Carmo Martins, du COTHN « Non seulement les agriculteurs du réseau Fructus ont profité de cette innovation mais d'autres entreprises agricoles et agriculteurs travaillant dans la filière des fruits ont pu apprendre énormément de ce projet. Le fruit électronique est facilement adaptable pour mesurer les dégâts sur les tomates, les pommes de terre, les oranges, les melons et les pastèques ».





## Aidez-nous à vous aider :



### Partagez vos informations via des formulaires en ligne facile à remplir

Le EIP-AGRI Service Point a créé différents formulaires qui peuvent être remplis par n'importe qui souhaitant partager des informations. En utilisant ces formulaires vous pouvez fournir des informations sur des groupes opérationnels, des projets de recherche, des actions et initiatives innovantes, des besoins en termes de recherche et des ressources d'informations en ligne. Vous les trouverez sur le site du PEI-AGRI.



### Partagez vos informations sur les groupes opérationnels

Les groupes opérationnels qui sont financés par le Programme de Développement Rural doivent partager certaines données clés avec le réseau PEI-AGRI. Le EIP-AGRI Service Point propose un formulaire en ligne où ces informations peuvent être fournies. En les remplissant, les GO remplissent également leur obligation légale de produire des rapports. Ces informations seront rendues publiques et disponibles via le réseau PEI-AGRI et le site Internet.



### Le EIP-AGRI Service Point

Un des objectifs du EIP-AGRI Service Point est de faciliter le partage d'informations en matière d'initiatives innovantes dans le secteur agricole européen. Nous vous invitons à contribuer à ce travail en partageant vos connaissances sur les initiatives en cours aux niveaux européen, national, régional et local. Vous pouvez le faire en utilisant le formulaire en ligne sur le site du PEI-AGRI. Cela comprend également la cartographie des actions de recherche et d'innovation, les projets et les initiatives lancés par les groupes opérationnels et les réseaux et clusters d'innovation dans les États membres.

La base de données sera facile d'utilisation et sera un excellent outil pour faciliter le travail des services de soutien à l'innovation et des courtiers en innovation.



### Plus d'informations

Si vous avez besoin de plus amples informations, vous pouvez nous rejoindre :

à notre bureau :  
EIP-AGRI Service Point  
Avenue du Toison d'Or 72  
1060 Bruxelles

Par téléphone : +32 2 543 73 48  
Par email : [servicepoint@eip-agri.eu](mailto:servicepoint@eip-agri.eu)

Par notre site web :  
<http://www.eip-agri.eu>  
Twitter : @EIPAGRI\_SP  
LinkedIn : [be.linkedin.com/in/eipagriservicepoint/](https://www.linkedin.com/company/eip-agri-service-point/)  
LinkedIn company : EIP-AGRI Service.





## Les Programmes de développement rural

Pour les Programmes de développement rural, Les autorités de gestion des PDR sont les Conseils régionaux :

- ▶ **Alsace**  
[www.fonds-europeens-alsace.eu](http://www.fonds-europeens-alsace.eu)

---

- ▶ **Aquitaine**  
[www.europe-en-aquitaine.eu](http://www.europe-en-aquitaine.eu)

---

- ▶ **Auvergne**  
[www.europe-en-auvergne.eu](http://www.europe-en-auvergne.eu)

---

- ▶ **Bourgogne**  
[www.europe-bourgogne.eu](http://www.europe-bourgogne.eu)

---

- ▶ **Bretagne**  
[europe.bzh](http://europe.bzh)

---

- ▶ **Champagne-Ardenne**  
[www.cr-champagne-ardenne.fr](http://www.cr-champagne-ardenne.fr)

---

- ▶ **Franche-Comté**  
[www.europe-en-franche-comte.eu](http://www.europe-en-franche-comte.eu)

---

- ▶ **Guadeloupe**  
[www.europe-guadeloupe.fr](http://www.europe-guadeloupe.fr)

---

- ▶ **Guyane**  
[www.europe-guyane.eu](http://www.europe-guyane.eu)

---

- ▶ **Haute Normandie**  
[www.europe-haute-normandie.fr](http://www.europe-haute-normandie.fr)

---

- ▶ **Ile de France**  
[www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

---

- ▶ **Languedoc Roussillon**  
<http://www.regionlrmp.fr/>

---

- ▶ **Lorraine**  
[www.lorraine.eu](http://www.lorraine.eu)

---

- ▶ **Martinique**  
[www.region-martinique.mq](http://www.region-martinique.mq)

---

- ▶ **Midi-Pyrénées**  
[www.europe-en-midipyrenees.eu](http://www.europe-en-midipyrenees.eu)

---

- ▶ **Nord-Pas de Calais**  
[www.europe-en-nordpasdecalsais.eu](http://www.europe-en-nordpasdecalsais.eu)

- ▶ **Pays de la Loire**  
[www.europe-en-paysdelaloire.eu](http://www.europe-en-paysdelaloire.eu)

---

- ▶ **Picardie**  
[www.europe-en-picardie.eu](http://www.europe-en-picardie.eu)

---

- ▶ **Poitou-Charentes**  
[www.europe-en-poitou-charentes.eu](http://www.europe-en-poitou-charentes.eu)

---

- ▶ **Basse Normandie**  
[www.europe-en-basse-normandie.eu](http://www.europe-en-basse-normandie.eu)

---

- ▶ **Centre-Val de Loire**  
[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)

---

- ▶ **Limousin**  
[www.europeenlimousin.fr](http://www.europeenlimousin.fr)

---

- ▶ **Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
[europe.regionpaca.fr](http://europe.regionpaca.fr)

---

- ▶ **Rhône-Alpes**  
[www.europe-en-rhonealpes.eu](http://www.europe-en-rhonealpes.eu)

A l'exception de :

- ▶ **Corse, Collectivité Territoriale de Corse**  
[www.corse.eu](http://www.corse.eu)

---

- ▶ **Mayotte, Préfecture de Mayotte**  
[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

---

- ▶ **Réunion, Conseil général**  
[www.reunioneurope.org](http://www.reunioneurope.org)

Pour le Programme national de gestion des risques en agriculture (PNGRA) et Programme spécifique réseau rural national (PSRRN)

- ▶ **L'autorité de gestion est le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF)**  
Téléphone : 00 33 1 49 55 49 55  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
[www.reseaurural.fr/PEI/PEI](http://www.reseaurural.fr/PEI/PEI)

### ▶ Allemagne

Bundesministerium für Ernährung und Landwirtschaft, Ref. 413, EU-Programme zur Entwicklung ländlicher Räume - ELER  
Tel : 00 49 228 529 0  
Site Web : [www.bmel.de](http://www.bmel.de)

#### Baden-Württemberg

Ministerium für Ländlichen Raum und Verbraucherschutz, Abteilung 2 Landwirtschaft  
Tel : 00 49 711 1260  
Site Web : [www.mlr.baden-wuerttemberg.de/](http://www.mlr.baden-wuerttemberg.de/)

#### Bayern

Bayerisches Staatsministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten  
Tel : 00 49 89 21820  
Site Web : [www.stmelf.bayern.de/](http://www.stmelf.bayern.de/)

#### Brandenburg / Berlin

Ministerium für Infrastruktur und Landwirtschaft des Landes Brandenburg  
Referat 11  
Tel : 00 49 331 866 8896  
Site Web : [www.elel.brandenburg.de/](http://www.elel.brandenburg.de/)

#### Hamburg

Behörde für Wirtschaft und Arbeit  
Site Web : [www.forst-hamburg.de](http://www.forst-hamburg.de)

#### Hessen

Hessisches Ministerium für Umwelt, Klimaschutz, Landwirtschaft und Verbraucherschutz  
Tel : 00 49 611 8150  
Site Web : [www.umwelt.hessen.de](http://www.umwelt.hessen.de)

#### Mecklenburg-Vorpommern

Ministerium für Landwirtschaft, Umwelt und Verbraucherschutz Mecklenburg-Vorpommern  
Site Web : [www.regierung-mv.de/cms2/Regierungsportal\\_prod/Regierungsportal/de/lm/](http://www.regierung-mv.de/cms2/Regierungsportal_prod/Regierungsportal/de/lm/)

#### Niedersachsen / Bremen

NNiedersächsisches Ministerium für den ländlichen Raum, Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz, Ref. 304.2  
Tel : 00 49 511 120 21 36/37/38  
Site Web : [www.ml.niedersachsen.de](http://www.ml.niedersachsen.de)

#### Nordrhein-Westfalen

Ministerium für Umwelt, Klimaschutz, Landwirtschaft und Natur- und Verbraucherschutz des Landes Nordrhein-Westfalen, Ref. IIA1  
Tel : 00 49 211 4566 279  
Site Web : [www.umwelt.nrw.de](http://www.umwelt.nrw.de)

### Rheinland-Pfalz

Ministerium für Umwelt,  
Landwirtschaft, Ernährung, Weinbau und  
Forsten  
Tel : 00 49 6131 160  
Site Web : [www.eler-paul.rlp.de](http://www.eler-paul.rlp.de)

### Saarland

Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz,  
Referat B/4  
Tel : 00 49 681 4100  
Site Web : <http://www.saarland.de/SID-5CDBE4F9-9AB71DBA/8352.htm>

### Sachsen

Sächsisches Staatsministerium für Umwelt und  
Landwirtschaft, Referat 23  
Tel : 00 49 351 5640  
Site Web : [www.smul.sachsen.de](http://www.smul.sachsen.de)

### Sachsen-Anhalt

Verwaltungsbehörde im Ministerium der  
Finanzen  
des Landes  
Sachsen-Anhalt  
Tel : 00 49 391 567 2045  
Site Web : [www.sachsen-anhalt.de](http://www.sachsen-anhalt.de)

### Schleswig-Holstein

Ministerium für Landwirtschaft, Umwelt  
und ländliche Räume des Landes Schleswig-  
Holstein  
Tel : 00 49 431 988 4919  
Site Web : [www.schleswig-holstein.de/MELUR](http://www.schleswig-holstein.de/MELUR)

### Thüringen

Thüringer Ministerium für Landwirtschaft,  
Forsten, Umwelt und Naturschutz, Referat 37  
Tel : 00 49 361 379 00  
Site Web : [www.thueringen.de](http://www.thueringen.de)

### ► Autriche

Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, de la forêt,  
de l'environnement et de la gestion de l'eau  
Bundesministerium für Land- und  
Forstwirtschaft, Umwelt und Wasserwirtschaft,  
Sektion II/6  
Tel : 00 43 1 711 000  
Site Web : [www.le07-13.lebensministerium.at](http://www.le07-13.lebensministerium.at)

### ► Belgique

#### Flandres

Gouvernement flamand, département Agriculture et  
Pêche.  
Département Landbouw en Visserij  
Tel : 00 32 2 552 77 09  
Site Web : [www.vlaanderen.be/landbouw](http://www.vlaanderen.be/landbouw)

#### Wallonie

Direction Générale de l'agriculture, des ressources  
naturelles et de l'environnement  
Gouvernement wallon  
Tel : 00 32 81 649 400  
Site Web : <http://agriculture.wallonie.be>

### ► Bulgarie

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation  
Tel : 00 359 2 985 11 354  
Site Web : [www.mzh.government.bg](http://www.mzh.government.bg)

### ► Croatie

Direction pour la gestion des fonds européens pour  
le développement rural, l'Union européenne et  
l'international  
Cooperation  
Tel : 00385 1 6106 908  
Site Web : [www.mps.hr](http://www.mps.hr)

### ► Chypre

Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de  
l'environnement. Département Agriculture.  
Tel : 00 357 22 408 519  
Site Web : [www.moa.gov.cy/da](http://www.moa.gov.cy/da)

### ► Danemark

Ministeriet for Fødevarer, Landbrug og Fiskeri  
ved Direktoratet for FødevarerErhverv  
Tel : 00 45 3395 8989  
Site Web : [www.landdistrikter.dk](http://www.landdistrikter.dk)

### ► Estonie

Põllumajandusministeerium  
Tel : 00 372 625 6101  
Site Web : [www.agri.ee](http://www.agri.ee)

### ► Finlande

Mainland  
Maa- ja metsätalousministeriö  
Tel : +358-295-16 001  
Site Web : [www.mmm.fi/en/index/frontpage.html](http://www.mmm.fi/en/index/frontpage.html)

#### Région de Åland

Government of Åland  
Tel : 00 358 18 25 000  
Site Web : [www.regeringen.ax](http://www.regeringen.ax)

### ► France

Contactez vos Conseils Régionaux, en prenant en compte  
les exceptions suivantes :  
Autorité de gestion du PSRRN et du Programme gestion  
des risques  
Ministère de l'agriculture et de la pêche  
Tel : 00 33 1 49 55 49 55  
Site Web : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

#### Corse

Collectivité Territoriale de Corse  
Tel : 00 33 495 516426  
Site Web : [www.corse.fr](http://www.corse.fr)

#### Mayotte

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
de Mayotte  
Website: <http://daf.mayotte.agriculture.gouv.fr/>

### ► Grèce

Diaxiristiki Arxi P.A.A.  
Tel : +30 210 5275203-4,  
+30 210 5218102-3, +30 210 5275100  
Site Web : <http://www.agrotikianaptixi.gr/index.php>

### ► Hongrie

Ministry of Agriculture and Rural Development  
Tel : 00 36 1 301 4000  
Site Web : [www.kormany.hu/hu/vidékfejlesztésminiszterium](http://www.kormany.hu/hu/vidékfejlesztésminiszterium)

### ► Irlande

Department of Agriculture and Food  
Tel : 00 353 01 607 2000  
Site Web : [www.agriculture.gov.ie](http://www.agriculture.gov.ie)

### ► Italie

Direzione Sviluppo Rurale - Ufficio POSR2  
Tel : 0646655056 | 0646655057  
Site Web : <http://www.politicheagricole.it/flex/cm/pages/ServeBLOB.php/L/IT/IDPagina/305>

#### Abruzzo

Regione Abruzzo  
Tel : 00 39 085 7672 958  
Site Web : [www.regione.abruzzo.it/agricoltura](http://www.regione.abruzzo.it/agricoltura)

#### Bolzano

Provincia Autonoma di Bolzano  
Tel : 00 39 0471 415010  
Site Web : [www.provincia.bz.it/agricoltura](http://www.provincia.bz.it/agricoltura)

#### Emilia-Romagna

Tel : 00 39 051 5274257  
Site Web : <http://www.ermesagricoltura.it/Programmazione-Regionale-dello-Sviluppo-Rurale/Programma-di-Sviluppo-rurale-2007-2013>

### Friuli Venezia Giulia

Servizio affari generali, amministrativi e  
politiche comunitarie della Direzione centrale  
risorse agricole, naturali, forestali e montagna  
della Regione Autonoma Friuli Venezia Giulia  
Tel : 00 39 0432 555311  
Site Web : <http://www.regione.fvg.it/rafvfg/cms/RAVFG/AT4/ARG4/ARG18/>

### Lazio

Direzione Regionale Agricoltura  
Tel : 00 39 06 51683105  
Site Web : [www.agricoltura.regione.lazio.it](http://www.agricoltura.regione.lazio.it)

### Liguria

Settore Politiche Agricole della Regione Liguria  
Tel : 00 39 010 548 5528  
Site Web : [www.agriliguri.net](http://www.agriliguri.net)

### Lombardia

Direzione Generale Agricoltura  
Tel : 00 39 02 67653793  
Site Web : [www.agricoltura.regione.lombardia.it](http://www.agricoltura.regione.lombardia.it)

### Marche

Servizio Agricoltura, Forestazione e Pesca  
Tel : 00 39 071 8063786  
Site Web : [www.agri.marche.it](http://www.agri.marche.it)

### Piemonte

Direzione Generale Agricoltura  
Tel : 00 39 011 432 2223  
Site Web : [www.regione.piemonte.it/agri/index.htm](http://www.regione.piemonte.it/agri/index.htm)

### Toscana

Direzione Generale Agricoltura  
Tel : 00 39 055 4383761  
Site Web : [www.regione.toscana.it/agricoltura/](http://www.regione.toscana.it/agricoltura/)

### Trento

Dipartimento Agricoltura e Alimentazione della  
Provincia Autonoma di Trento  
Tel : 00 39 0461 494 903  
Site Web : [www.trentinoagricoltura.it](http://www.trentinoagricoltura.it)

### Umbria

Direzione regionale agricoltura e foreste  
Tel : 00 39 075 5045041  
Site Web : [www.agriforeste.regione.umbria.it](http://www.agriforeste.regione.umbria.it)

### Valle d'Aosta

Servizio politiche comunitarie - Assessorato  
Agricoltura e risorse naturali della Regione Valle  
d'Aosta  
Tel : 00 39 0165 275 400  
Site Web : [www.regione.vda.it/agricoltura/default\\_i.asp](http://www.regione.vda.it/agricoltura/default_i.asp)

### Veneto

Direzione Piani e Programmi Settore Primario -  
Regione Veneto  
Tel : 00 39 041 2795409  
Site Web : [www.regione.veneto.it](http://www.regione.veneto.it)

### Molise

Direzione Generale II Politiche Agricole e  
Forestali  
Tel : 00 39 0874 424310  
Site Web : [www.regione.molise.it](http://www.regione.molise.it)

### Sardegna

Direzione Generale dell'agricoltura e della  
riforma agro-pastorale  
Tel : 00 39 070 606 6330  
Site Web : <http://www.regione.sardegna.it/speciali/programmasvilupporurale/>

### Basilicata

Dipartimento Agricoltura, Sviluppo Rurale ed  
Economia Montana della regione Basilicata  
Tel : 00 39 0971 668 660  
Site Web : [www.basilicatapsr.it](http://www.basilicatapsr.it)

### Calabria

Settore sviluppo rurale- Dipartimento  
Agricoltura, Foreste e forestazione  
Tel : 00 39 0961 853069  
Site Web : [www.assagri.regione.calabria.it](http://www.assagri.regione.calabria.it)

### Campania

Giunta Regionale, AGC Sviluppo attività settore  
primario  
Tel : 00 39 081 796 7543  
Site Web : [http://www.sito.regione.campania.it/agricoltura/PSR\\_2007\\_2013/psr-home.html](http://www.sito.regione.campania.it/agricoltura/PSR_2007_2013/psr-home.html)

## **Puglia**

Site Web : [www.regione.puglia.it](http://www.regione.puglia.it)

## **Sicilia**

Dipartimento Regionale Interventi Strutturali -  
Assessorato Agricoltura e Foreste  
Tel : 00 39 091 7076237  
Site Web : [www.prsicilia.it](http://www.prsicilia.it)

## **Lithuanie**

Ministère de l'agriculture de Lithuanie  
Tel : 00 370 5 239 11 11  
Site Web : [www.zum.lt](http://www.zum.lt)

## ► **Luxembourg**

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du  
Développement rural  
Tel : 00 352 2478 2478  
Site Web : [www.ma.public.lu](http://www.ma.public.lu)

## ► **Lettonie**

Ministère de l'agriculture de la république de Lettonie  
Département de Développement Rural  
Tel : 00 371 67027010  
Site Web : [www.zm.gov.lv](http://www.zm.gov.lv)

## ► **Malte**

Autorité de gestion (MRRA), Bk A, Centre d'agriculture,  
de recherche et développement  
Ghammieri  
Tel : 00 356 2590 4000  
Site Web : <https://secure2.gov.mt/MRRA-MA/home?l=1>

## ► **Pays-Bas**

Minister van Landbouw, Natuur en  
Voedselkwaliteit  
Tel : 00 31 30 275 6909  
Site Web : [www.minlnv.nl](http://www.minlnv.nl)

## ► **Pologne**

Ministerstwo Rolnictwa i Rozwoju Wsi  
Tel : 00 48 22 623 10 00  
Site Web : [www.minrol.gov.pl](http://www.minrol.gov.pl)

## ► **Portugal**

Mainland  
Gabinete de Planeamento e Políticas (GPP)  
Tel : 00 351 213 819 319  
Site Web : [www.gpp.pt](http://www.gpp.pt)

## **Azores**

Direcção Regional dos Assuntos Comunitários da  
Agricultura (DRACA)  
Tel : 00 351 296 301100  
Site Web : [www.azores.gov.pt/Portal/pt/entidades/sraf-draca/](http://www.azores.gov.pt/Portal/pt/entidades/sraf-draca/)

## **Madeira**

Secretaria Regional do Ambiente e dos Recursos  
Naturais (SRA)  
Tel : 00 351 291 201 830  
Site Web : [www.gov-madeira.pt](http://www.gov-madeira.pt)

## ► **République Tchèque**

Ministère de l'agriculture de République Tchèque  
Ministerstvo zemědělství ČR  
Tel : 00 420 221 811 111  
Site Web : [www.mze.cz](http://www.mze.cz)

## ► **Roumanie**

Ministère de l'agriculture et du développement rural -  
Direction Générale du développement rural -  
Autorité de suivi du PNDR  
Tel : 00 40 213 078 565  
Site Web : [www.madr.ro](http://www.madr.ro)

## ► **Royaume-Uni**

### **Angleterre**

Department for Environment, Food and Rural  
Affairs (DEFRA)  
Tel : 00 44 20 7238 6951  
Site Web : [www.defra.gov.uk/](http://www.defra.gov.uk/)

### **Irlande du Nord**

Department of Agriculture & Rural Development  
(Northern Ireland) (DARDNI)  
Tel : 0044 28 9052 4999  
Site Web : [www.dardni.gov.uk](http://www.dardni.gov.uk)

### **Ecosse**

Scottish Executive  
Tel : 00 44 8457 741 741  
Site Web : [www.scotland.gov.uk](http://www.scotland.gov.uk)

### **Pays de Galles**

Welsh Assembly Government  
Tel : 00 44 845 010 3300  
Site Web : [wales.gov.uk](http://wales.gov.uk)

## ► **Slovaquie**

Ministerstvo pôdohospodárstva SR  
Ministère de l'agriculture de la république de Slovaquie  
rurale  
Section Développement  
Tel : 00 421 2 59 266 275  
Site Web : [www.land.gov.sk](http://www.land.gov.sk)

## ► **Slovenie**

Ministère de l'agriculture, de la forêt et de l'alimentation  
Tel : 00386 1 478 9000  
Site Web : [www.mkgp.gov.si](http://www.mkgp.gov.si)

## ► **Espagne**

### **Red Rural Nacional**

Dirección General de Desarrollo Sostenible del  
Medio Rural Ministerio de Medio Ambiente y  
Medio Rural y Marino  
Tel : 00 34 91 347 15 03  
Site Web : [www.marm.es](http://www.marm.es)

### **Andalucía**

Dirección General de Fondos Europeos y  
Planificación.  
Consejería de Economía, Innovación y Ciencia.  
Junta de Andalucía  
Tel : 00 34 955 06 50 15  
Site Web : [www.juntadeandalucia.es](http://www.juntadeandalucia.es)

### **Aragón**

Dirección General de Desarrollo Rural.  
Departamento de Agricultura, Ganadería y  
Medio Ambiente Gobierno de Aragón  
Tel : 00 34 976 71 46 45  
Site Web : [www.aragon.es](http://www.aragon.es)

### **Asturias**

Dirección General de Ordenación Agraria  
y Forestal Consejería del Agroganadería y  
Recursos Autóctonos Principado de Asturias  
Tel : 00 34 985 10 53 48  
Site Web : [www.asturias.es](http://www.asturias.es)

### **Baleares**

Dirección General de Medio Rural y Marino  
Consejería de Agricultura, Medio Ambiente y  
Territorio Gobierno Balear  
Tel : 00 34 971 17 61 14  
Site Web : [www.caib.es](http://www.caib.es)

### **Canarias**

Dirección General de Agricultura y Desarrollo  
Rural. Consejería de Agricultura, Ganadería,  
Pesca y Aguas. Gobierno de Canarias  
Tel : 00 34 922 47 65 32  
Site Web : [www.gobiernodecanarias.org](http://www.gobiernodecanarias.org)

### **Cantabria**

Secretaría General. Consejería de Ganadería,  
Pesca y Desarrollo Rural. Gobierno de Cantabria  
Tel : 00 34 942 20 78 47  
Site Web : [www.cantabria.es](http://www.cantabria.es)

## **Castilla y León**

Secretaría General. Consejería de Agricultura y  
Ganadería. Junta de Castilla y León  
Tel : 00 34 983 41 98 92  
Site Web : [www.jcyl.es](http://www.jcyl.es)

## **Castilla-la-Mancha**

Secretaría General Consejería de Agricultura.  
Junta de Castilla-La Mancha  
Tel : 00 34 925 20 56 47  
Site Web : [www.jccm.es](http://www.jccm.es)

## **Cataluña**

Dirección General de Desarrollo Rural.  
Departamento de Agricultura, Ganadería, Pesca,  
Alimentación y Medio Natural.  
Generalitat de Cataluña  
Tel : 00 34 93 304 67 00  
Site Web : [www.gencat.cat](http://www.gencat.cat)

## **Extremadura**

Dirección General de Financiación Autonómica  
Consejería de Economía y Hacienda  
Junta de Extremadura  
Tel : 00 34 924 00 56 71  
Site Web : [www.juntaex.es](http://www.juntaex.es)

## **Galicia**

Secretaría General.  
Consejería del Medio Rural  
Xunta de Galicia.  
Tel : 00 34 981 54 47 18  
Site Web : [www.xunta.es](http://www.xunta.es)

## **Madrid**

Dirección General del Medio Ambiente  
Consejería de Medio Ambiente y Ordenación del  
Territorio. Comunidad de Madrid  
Tel : 00 34 91 438 26 35  
Site Web : [www.madrid.org](http://www.madrid.org)

## **Murcia**

Dirección General de Regadíos y Desarrollo  
Rural Consejería de Agricultura y Agua Región  
de Murcia  
Tel : 00 34 968 36 27 13  
Site Web : [www.carm.es](http://www.carm.es)

## **Navarra**

Dirección General de Desarrollo Rural  
Departamento de Desarrollo Rural, Industria,  
Empleo y Medio Ambiente Gobierno de Navarra  
Tel : 00 34 848 42 61 26  
Fax : 00 34 848 42 61 27  
Site Web : [www.navarra.es](http://www.navarra.es)

## **País Vasco**

Departamento de Medio Ambiente, Planificación  
Territorial, Agricultura y Pesca. Viceconsejería  
de Agricultura y D.R. Gobierno Vasco  
Tel : 00 34 945 01 96 46  
Site Web : [www.ingurumena.ejgv.euskadi.net/r49-home/es/](http://www.ingurumena.ejgv.euskadi.net/r49-home/es/)

## **La Rioja**

Dirección General de Calidad, Investigación  
y Desarrollo Rural. Consejería de Agricultura,  
Ganadería y Medio Ambiente. Gobierno de La  
Rioja  
Tel : 00 34 941 29 11 00  
Site Web : [www.larioja.org](http://www.larioja.org)

Comunidad Valenciana Agencia Valenciana  
de Fomento y Garantía Agraria Consejería  
de Agricultura, Pesca, Alimentación y Agua.  
Generalitat Valenciana  
Tel : 00 34 96 342 46 27  
Site Web : [www.gva.es](http://www.gva.es)

## ► **Suède**

Bureau suédois de l'agriculture / Jordbruksverket  
Tel : 00 46 36 15 50 00  
Site Web : [www.sjv.se/](http://www.sjv.se/)

## Comment construire un groupe opérationnel

**1** Identifiez votre idée ou votre problème

**2** Elaborez le processus pour vérifier l'idée ou résoudre votre problème



The illustration shows a farmer in overalls standing in a field with sheep. A thought bubble with a question mark is above the farmer. To the right, a diagram shows a process flow with a sheep icon, a bottle with a cross, and a gear icon.

**3** Trouvez les bons partenaires pour un bon fonctionnement

**4** Elaborez une feuille de route avec les objectifs, le calendrier, le budget etc.



The illustration shows a person sitting at a desk with a computer. There are icons for communication (phone, email) and a roadmap with a lightbulb icon. A hand is shown drawing on the roadmap.

**5** Trouvez les financements et envoyez votre candidature



The illustration shows a computer monitor with the word 'Financement' and a search icon. A piggy bank with a Euro symbol is shown next to a bus carrying people, with a Euro symbol on the bus.

**6** Diffusez les résultats

Comment le PEI peut vous aider ?  
Via le site web et autres outils



The illustration shows a hand holding a megaphone pointing towards a map of Europe. To the right, a computer screen displays the eip-agri logo and a toolbox with various tools.